

Etude des vestiges du château des Waldner de Freundstein à Sierentz

Note n° 1 : Impressions

La Ville de Sierentz nous a demandé notre avis sur une habitation ancienne située dans l'emprise d'un projet de construction immobilière en centre-ville. Ce projet suppose en principe l'arasement des bâtiments existants dont cette habitation ancienne longeant la rue Clémenceau, ainsi qu'une cave voûtée distincte et un mur de soutènement le long de la rue Sainte-Marie. Ces éléments sont, comme on le verra, les derniers vestiges construits du château des Waldner de Freundstein, seigneurs de Sierentz sous l'Ancien Régime.

La Ville de Sierentz n'a pas la possibilité d'allouer des moyens financiers à la conservation de ce site, néanmoins, sur la proposition et avec la collaboration de M. Paul-Bernard Munch, des investigations sont menées pour évaluer plus précisément l'intérêt de ces vestiges au regard de différents critères :

- Intérêt historique
- Intérêt archéologique
- Intérêt urbanistique et patrimonial
- Potentiel de reconversion éventuelle

Cette évaluation multicritères a pour objectif :

- de donner une base de discussion sur les possibilités ou impossibilités de conservation de tout ou partie des éléments patrimoniaux
- en tout état de cause, de constituer une archive scientifique, fixant l'état des lieux et des connaissances sur celui-ci en 2016

Nous avons commencé l'examen et le relevé de la maison d'habitation les 3, 9, 10 et 11 août 2016. Les observations et le relevé sont aujourd'hui incomplets, car il n'a pas été possible d'accéder à un des appartements du rez-de-chaussée et aux appartements de l'étage.

A ce stade embryonnaire de l'enquête, trois points importants peuvent être évoqués :

- l'intérêt patrimonial du bâtiment
- l'état technique du bâtiment
- le potentiel de renforcement de la qualité urbaine recélé par le bâtiment

I. Intérêt patrimonial

Définition de cette notion selon nous

L'intérêt patrimonial est une notion à la croisée de :

- la perception par une société d'un héritage commun, dont elle se considère comme dépositaire, en devoir moral de le transmettre aux générations futures. Cette notion mobilise les affects et la mémoire. Elle suppose que l'élément à transmettre soit la trace d'évènements ou d'une histoire connue voire vécue par un collectif dans un passé proche, et qu'il s'impose comme une sorte d'assurance que cette histoire ne mourra pas avec ses témoins. Dans cette acception, la notion de patrimoine est indépendante des critères de valeur historique, qualité architecturale, rareté unicité ou exemplarité définis par les professionnels. Elle a été théorisée comme « patrimoine ethnologique ».
- l'évaluation de ce patrimoine « social » à la lumière des critères dits « professionnels » propres aux archéologues, historiens, historiens de l'art et de l'architecture, critères dérivant de ceux permettant de qualifier les monuments historiques depuis près de deux siècles.

Description sommaire de la construction originelle

Il s'agit d'une construction en pierres longue d'environ 25,50 m et large de 8,50 m, orientée nord-est/sud-ouest. Le rez-de-chaussée est de plain-pied avec la cour au sud et la rue en légère pente au nord, sur cave partielle à l'est. Il supporte un étage, coiffé d'un comble à trois pans de toiture.



Figure 1. Façade sud

Tous les murs sont enduits. Il est impossible de lire les différentes étapes de construction. Néanmoins, le pignon est et les deux façades sont équipés de fenêtres à encadrement en pierre taillé sur le linteau et jambages d'une moulure en cavet (figure 2). Ces fenêtres sont visibles aux deux étages et sur le pignon du bâtiment, sur les deux étages. Cela traduit en principe un bâtiment homogène, dont la configuration actuelle résulte d'une phase unique de construction.



Figure 2. Exemple d'encadrement de fenêtre d'origine

La porte de cave voûtée en plein cintre et taillée d'un chanfrein (figure 3) , la porte d'entrée de l'habitation plus richement moulurée (figure 4) , sont des éléments compatibles avec les fenêtres et apparemment à leur emplacement d'origine.



Figure 3. Porte de cave sur pignon est



Figure 4. Porte de l'habitation sur façade sud

Ce que l'on a sous les yeux semble une construction de la fin du XVIe s. ou du début du XVIIe s., de largeur relativement moyenne par rapport aux constructions de la même période observables dans la région, mais d'une longueur deux fois supérieure à la norme.

Le style des portes et fenêtres n'est pas exceptionnel, on en trouve de même facture dans les alentours immédiats de cette maison à Sierentz sur d'autres bâtiments. Néanmoins ces fenêtres ne sont pas compartimentées par des meneaux, ce qui est atypique.

L'épaisseur des murs extérieurs au rez-de-chaussée est relativement faible pour l'époque : environ 60 cm. Aucun plafond n'est apparent, dans les parties que nous avons pu observer. La charpente est d'un type très ordinaire dans le région, constituée de fermes dites « couchées » et de pannes sur lesquelles posent les chevrons. A une époque indéterminée cette charpente a été renforcée par la pose de

poinçons (poteaux) sur les fermes, supportant une poutre faîtière absente de la construction d'origine. Le système de construction appartient à une catégorie courante de la seconde moitié du XVIe s. au XVIIIe s. et il est impossible de la dater avec précision au seul vu de ses caractères techniques.

Nous avons jugé qu'une datation scientifique de cette charpente par dendrochronologie était prématurée, et qu'il valait mieux attendre la possibilité de dégager certains plafonds pour une analyse complète du bâtiment.

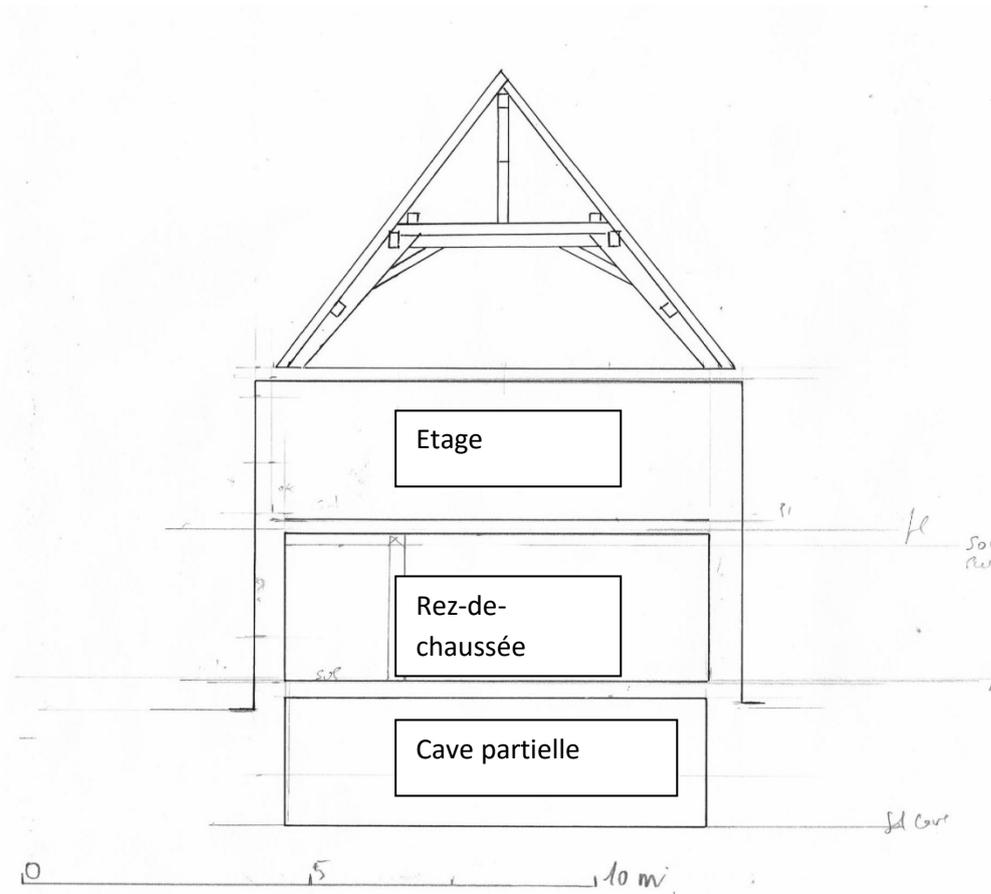


Figure 5. Coupe (provisoire) mettant en évidence le principe de charpente du toit



Figure 6. Assemblage de ferme de charpente

Phases postérieures d'aménagement



Figure 7. Pignon est et façade sud



Figure 8. Pignon est et façade nord

Les percements initiaux ont été complétés dans une phase postérieure par des fenêtres de mêmes dimensions à encadrements en pierre, bois et même béton, avec un souci manifeste de respecter une certaine symétrie.

Au rez-de-chaussée au nord a été créée une échoppe, probablement à la fin du XIXe s. ou au début du XXe s. Elle a impliqué le percement d'une porte (toujours visible, convertie en fenêtre) et d'une fenêtre triple qui formait en quelque sorte la « vitrine ». Cette fenêtre reproduit à s'y méprendre une fenêtre Renaissance en triplet, subdivisée par deux meneaux qui encadrent un panneau central plus élevé que les panneaux latéraux (figure 9). A y regarder de près, cette fenêtre est du même grès rouge que la porte et en est très probablement contemporaine.



Figure 9. Fenêtre en triplet de l'échoppe sur la façade nord et détail d'un pilastre

Le pignon est et la façade nord sur rue sont recouverts d'un enduit décoratif antérieur à 1913 (selon une photographie datée figure 10). Il souligne les angles par des pilastres et sur la façade nord, deux pilastres intermédiaires encadrent l'échoppe. Les pilastres sont joints par deux bandeaux moulurés entre lesquels sont apposés des motifs de losanges en relief et un cartouche au-dessus de l'échoppe, qui portait la raison sociale du commerçant.

La démolition de la maison du receveur (figure 16) et son remplacement par un immeuble a entraîné la démolition totale ou partielle du pignon ouest.



Figure 10. Façade sud, état en 1913 (document Paul-Bernard Munch). A gauche, on voit que le décor rapporté en crépi est déjà présent à cette date

Distribution intérieure

L'entrée au sud donne sur un hall. A notre droite en entrant, il donne sur une grande pièce d'environ 7 m x 5 m à l'origine, juchée sur la partie en cavée. Il s'agit de l'unité de base de toute maison, constituée du couple Stube (pièce à vivre)/Kammer (chambre). En toute logique, la cuisine serait face l'entrée et partiellement mitoyenne de la Stube.

A gauche, un escalier monumental aux deux garde-corps équipés de balustres de section carrée typiques de la 1^{ère} moitié du XVIII^e s. conduit à l'étage (figure 12). La rampe étant discontinue, il n'est pas absolument certain que cet escalier soit exactement à son

emplacement d'origine. La trémie de l'escalier est soutenue par forte une colonne en bois de section circulaire, comme on en rencontre dans la région au début du XVII e s. (figure 11)

Derrière l'escalier prend naissance un couloir qui desservait de part et d'autre des pièces en enfilade. Les photographies anciennes montrent que chacune des quatre pièces au nord était équipée d'une cheminée.

Cette distribution semble se répéter à l'étage.



Figure 11. Escalier monumental et colonne sur laquelle repose la sous-poutre de trémie



Figure 12. Détail du garde-corps de l'escalier monumental

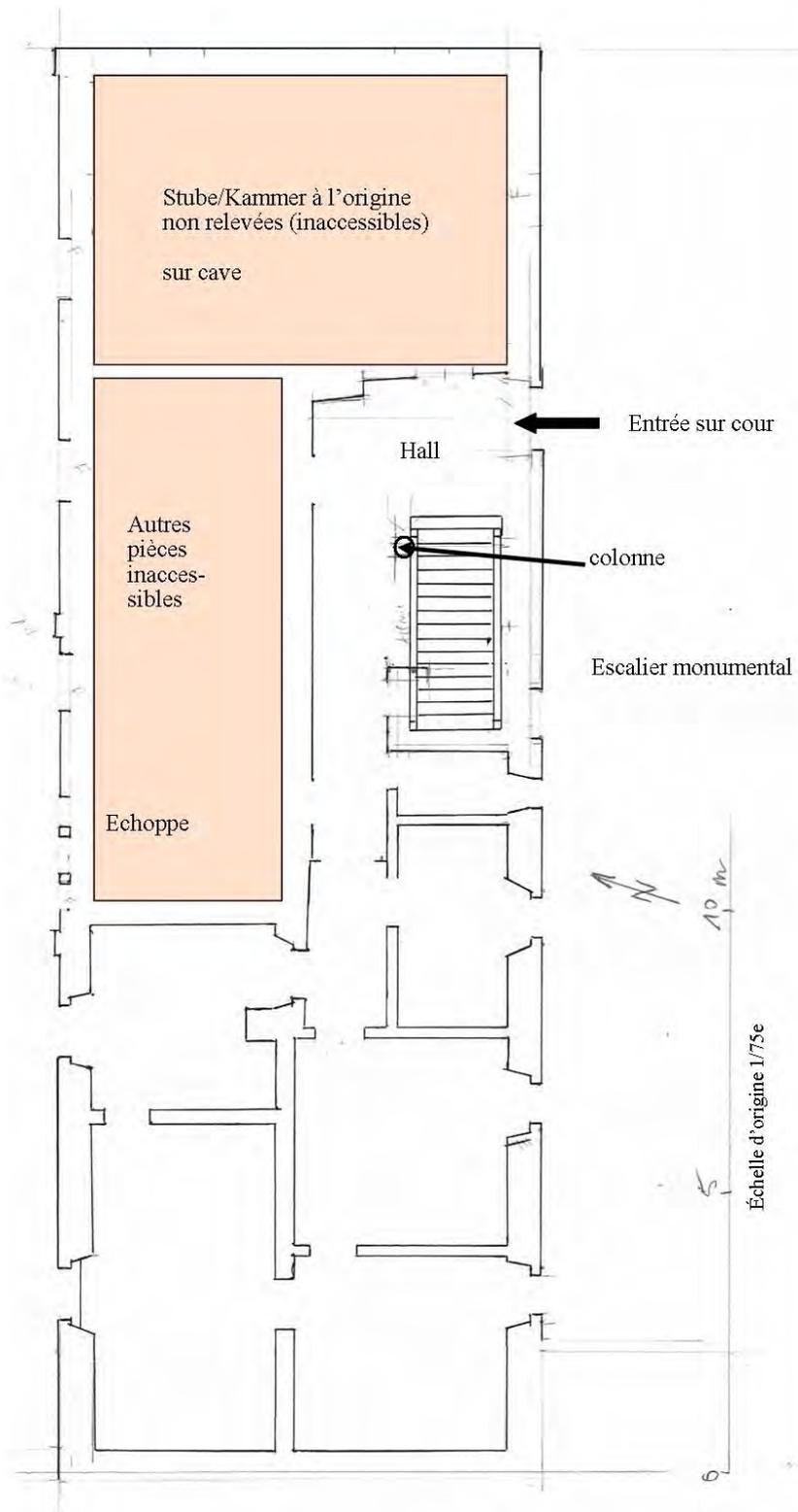


Figure 13. Plan sommaire du rez-de-chaussée (provisoire car l'accès à certaines pièces n'a pas été possible)

La maison que nous avons sous les yeux aujourd'hui est exactement la même que celle figurée sur le plan, y compris dans sa distribution intérieure qui montre clairement et dans les mêmes dimensions la grande pièce à l'est, l'escalier monumental et les quatre pièces en enfilade au nord.

La maison principale, légendée « maison ou habite Mr le Baron de Waldner qui doit servir Dailes [à un nouveau bâtiment projeté ?] » était séparée par un sas d'un second bâtiment non moins important, en retour d'équerre vers le sud, nommé « maison du receveur ». Ce bâtiment contenait le pressoir. Maison principale et maison du receveur fermaient deux côtés de la cour. Le côté opposé à la maison du receveur était fermé par un petit bâtiment incluant l'entrée de la cave voûtée toujours existante (et elle aussi caractéristiquement XVIIe s.). Le quatrième côté au sud est délimité par les granges et écuries.

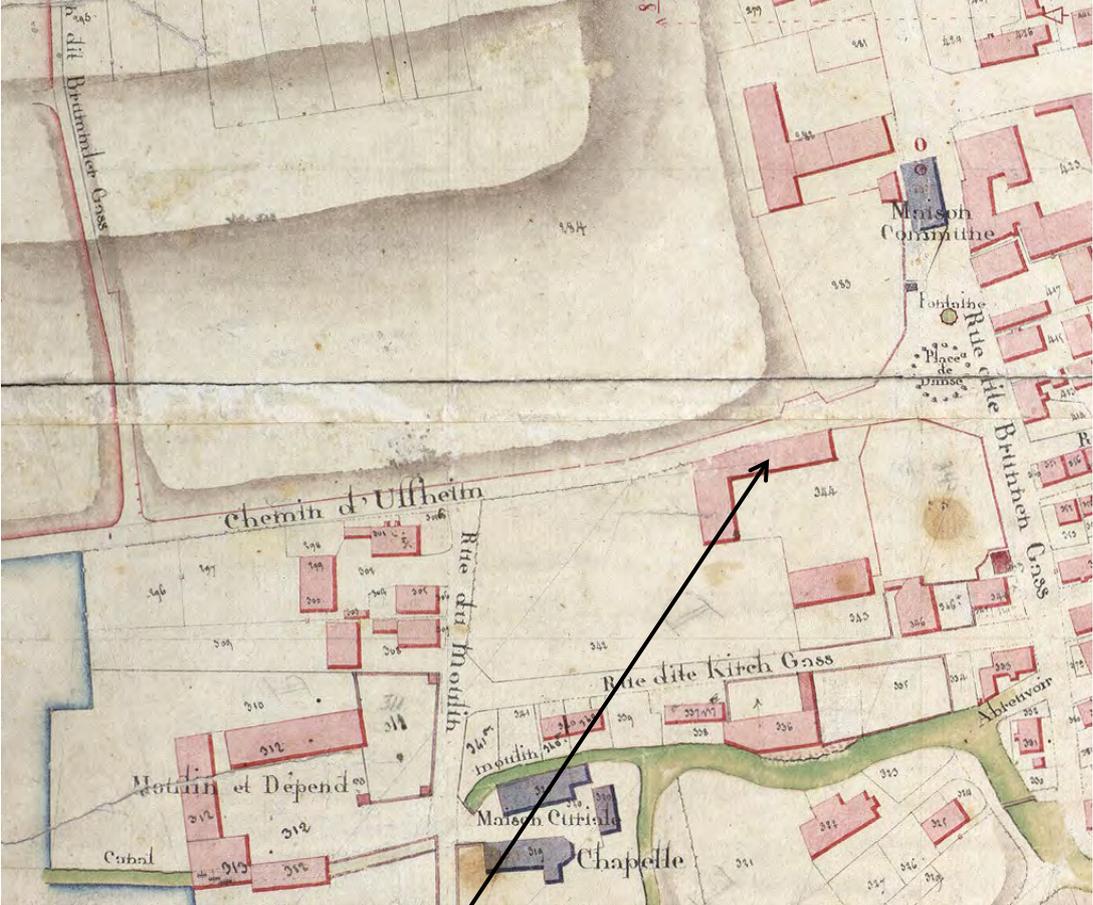


Figure 16. Maison du receveur (démolie), façades nord et ouest. On distingue à gauche une partie de l'oculus qui éclairait le préau entre cette maison et la maison seigneuriale .

Sans ambiguïté, le bâtiment qui nous intéresse ici et sa cave voûtée sont les vestiges bien conservés du château des Waldner.

Le cadastre de 1818 (ADHR 3P 488 PV aimablement communiqué par M. Paul-Bernard Munch) n'apporte pas d'autre information sur le château proprement dit mais renseigne sur son environnement, en particulier la forme et l'emplacement de la fontaine et l'aménagement de

l'actuel square (entre la rue Clémenceau et la rue de la fontaine) à l'époque « Place de danse » (très rare).



Figures 17 et 18. Cadastres de 1818 et actuel

II. Etat technique du bâtiment

L'état technique d'un bâtiment s'évalue in fine en fonction de la vocation qu'on veut lui donner, et donc de l'ampleur des modifications structurelles nécessitées par une restauration et une nouvelle affectation.

Pour notre part et selon les critères qui sont les nôtres, en fonction de notre expérience, ce bâtiment est plutôt en bon état.

Le pignon est et la façade nord ne présentent absolument aucun désordre. Au sud on observe un tassement déjà ancien au niveau du jambage gauche de l'entrée. Il a entraîné une fissuration de la maçonnerie au droit de ce jambage et un dévers du mur de l'étage. Ce désordre peut être considéré comme local et mineur.

A l'intérieur sinon ce dévers, nous n'avons pas vu d'autre désordre, mais seule une partie des pièces a pu être vue. Il est douteux qu'elle réserve d'énormes surprises.

Pareillement nous n'avons pu observer et relever qu'une partie de la charpente du toit, mais ce que nous avons vu est en excellent état.

De notre point de vue et toujours sous réserve de la nature du projet qui serait éventuellement mené ici, ce bâtiment ne présente pas de difficulté particulière.

Il a pour lui de nombreux atouts. Le rez-de-chaussée est de plein pied, l'accès à l'étage majestueux et aisé. Les longues façade et toiture au sud autorisent une exploitation bioclimatique. Les hauteurs sous plafond (2,40 m) sont agréables à vivre et ne posent pas de problème de surdimensionnement du volume à chauffer.

Sous réserve étant rappelé que le relevé total n'a pas encore pu être achevé, il ne semble pas que des refends structurels contraignent très fortement la distribution intérieure. Dans une mesure raisonnable, la latitude de réaménagement de la distribution intérieure doit être assez large.

La surface intérieure est de 170 m² environ par plateau. On pourrait en faire trois beaux appartements en duplex, avec un appartement de prestige (avec local pour profession libérale ?) côté est (incluant l'escalier monumental) d'une surface de 170 m² environ et deux appartements de 85 m² environ à l'ouest.

Si intérêt de la part de l'opérateur immobilier, nous sommes prêt à consulter un architecte spécialisé en écohomeaux en autopromotion (sur le modèle de Fribourg en Brisgau), ce genre de petites opérations nous paraissant d'une autre nature et reposant sur un autre modèle économique que celle prévue sur l'ensemble du site.

III. Potentiel de renforcement de la qualité urbaine

Le bâtiment est un marqueur important de l'entrée dans le centre-ville, et à ce titre un facteur d'identité et d'attractivité en un point que l'on peut qualifier de stratégique. A proximité, d'autres bâtiments anciens de qualité continuent à constituer un ensemble de caractère en dépit des démolitions pratiquées durant ces dernières décennies.

Indépendamment de ces qualités spatiales et d'atmosphère, il nous apparaît que le bâtiment pourrait être le point de départ d'un projet global à long terme concernant cette partie du centre-ville. Il nous semble que pourrait se dessiner un axe de projet entre la place de la fontaine et le moulin Haas/médiathèque, judicieux investissement communal antérieur. On imagine un sentier-parcours qui relierait la place de la fontaine et le moulin Haas/médiathèque, une sorte de jardin historique où seraient données à voir différents témoignages de l'histoire de Sierentz du Moyen Âge à nos jours. Les vestiges présents sur cet axe sont nombreux et intéressants et l'histoire industrielle dont les Waldner furent les pionniers est un chapitre particulièrement intéressant de ce récit en trois dimensions.

Par ce biais, la conservation de cette maison serait bénéficiaire à la collectivité, étant entendu qu'il s'agit aujourd'hui davantage de construire une vision que de prévoir de gros investissements et ou de pénaliser l'opérateur immobilier. C'est bien une vision commune que l'on peut tenter d'élaborer.

A notre avis le potentiel de projet est important et intéressant, à condition qu'on ne focalise pas l'attention sur la seule maison, et que l'on envisage l'évolution de l'espace public à moyen terme.

Enfin, nous ne serions pas dans notre rôle si nous n'attirions pas l'attention de l'opérateur privé sur le fait que le site serait probablement justifiable de fouilles archéologiques préventives et que, là encore, une réflexion commune serait bénéficiaire à tous les intérêts en présence et à l'intérêt public. Nous signalons ce point d'autant plus librement que nous sommes indépendants de toute administration publique.

Marc Grodwohl

22 août 2016

